

L'Alternative reprend la main sur le logement

La gauche, appuyée par un large front, a déposé hier deux initiatives pour imposer la construction de logements à loyer mesuré

Deux initiatives, mais un objectif identique: changer les règles en matière de construction afin de produire davantage de logements bon marché. Lancées en mars par la gauche et une vaste coalition, ces initiatives ont été déposées hier au Service des votations munies de 9882 et de 9569 signatures. De quoi attendre sereinement l'étape de leur validation puisque 7524 paraphes valables suffisent.

«Nous avons le désir de ne plus laisser les milieux immobiliers dicter l'agenda en matière de logement, commente Pablo Cruchon, d'Ensemble à Gauche. Se loger est un problème pour la majorité de la population. La récolte des signatures a du reste été assez aisée.» La socialiste Caroline Marti rappelle, elle, que les logements d'utilité publique (LUP) représentent moins de 10% du parc locatif malgré une production record en 2015. «Si on ne fait rien, nous n'arriverons jamais à atteindre l'objectif de 20%, pourtant inscrit dans la loi», ajoutait-elle.

Quant à l'écologiste Delphine Klopfenstein, elle vante le système des coopératives (que promeut l'une des initiatives) et regrette le retard pris par Genève: «Les coopératives obtiennent des

loyers 15 à 20% moins chers et impliquent la participation des habitants.»

Voyons maintenant ce que veulent ces initiatives. La première impose une typologie d'habitations en zone de développement. Le texte prévoit 80% de logements voués à la location, dont 50% de LUP et 30% d'habitations bon marché (HBM). De plus, au moins 50% des logements doivent être réalisés par des maîtres d'ouvrage sans but lucratif. Notamment des coopératives.

La seconde initiative ordonne que tous les terrains déclassés en vue d'accueillir du logement le soient en zone de développement (contrôlée par l'Etat). Cette contrainte persisterait tant que continuerait la pénurie de logements (taux de vacance inférieur à 2%).

«Les proportions des différents types de logements que nous favorisons correspondent à la structure de la population, et donc à ses besoins réels», souligne Pablo Cruchon. Pour Dov Gabbai, de l'Asloca, il est normal de fixer des contraintes «car les milieux immobiliers favorisent toujours les biens immobiliers les plus lucratifs pour eux».

Les membres du comité d'initiative estiment avoir de bonnes chances devant le peuple. «Parce que nos initiatives sont raisonnables et qu'elles répondent à une vraie préoccupation de la majorité de la population», conclut Caroline Marti. **Eric Budry**